

Football/Entretien avec le patron du foot européen

Platini: " Je reste déterminé à me présenter à la présidence de la Fifa "

AFP
Paris/France

Michel Platini, président de l'UEFA, a indiqué, hier, à l'AFP, que son "intégrité ne fait aucun doute" et qu'il "reste déterminé" à se "présenter à la présidence de la Fifa". Le patron du foot européen, entendu en qualité de témoin vendredi dernier par la justice suisse pour 1,8 M EUR versé par la Fifa, explique à l'AFP qu'il s'agit d'un "solde de la rémunération qui (lui) était dû pour le travail qu'il avait accompli, et (qui lui) a été payé quand (il) en (a) finalement fait la demande à la Fifa".

Quelle est la nature exacte de vos travaux effectués de 1998 à 2002 pour la Fifa?

"J'étais employé par la Fifa en qualité de conseiller de son président M. Joseph Blatter notamment pour tout ce qui concernait les questions liées au football comme par exemple le calendrier international. C'était un travail à plein temps.

Comment s'est déroulé l'échelonnement des paiements? Une première partie avait-elle été versée avant 2011?

- Oui, comme je l'ai expliqué aux autorités suisses, j'ai reçu une partie du salaire convenu à l'époque entre 1998 et 2002. À cette période, la Fifa m'avait dit qu'il n'était pas possible pour eux de payer le salaire total qu'on avait convenu. Bien sûr, tout l'argent reçu à l'époque a été déclaré aux autorités compétentes.

Comment expliquer que le solde final ait été versé en 2011, 9 ans après la fin de votre travail pour la Fifa?

- M. Blatter m'avait informé au début de mon travail de conseiller qu'il ne serait pas possible de payer l'intégralité de mes émoluments immédiatement, notamment à cause de la situation financière de la Fifa en ce moment. N'ayant jamais douté que ce qui m'était dû me serait versé en temps opportun, je n'ai pas cherché à obtenir ce paiement

rapidement et j'ai quelque peu laissé de côté cet aspect des choses, pour finalement demander à la Fifa le solde de ma rémunération en 2011.

Avez-vous payé déjà des impôts là-dessus en Suisse?

- Oui, j'ai déclaré tous les montants perçus et j'ai payé tous les impôts en découlant.

Que répondez-vous à ceux qui disent que ce dernier paiement intervient l'année de la 4e réélection de Blatter, certains médias sous-entendant ainsi que Blatter aurait payé ce qu'il vous devait pour que vous ne vous présentiez pas face à lui?

- Tel que je l'ai mentionné tout à l'heure, le solde de la rémunération qui m'était dû pour le travail que j'avais accompli, m'a été payé quand j'en ai finalement fait la demande à la Fifa. Le timing de l'élection présidentielle de la Fifa n'a absolument rien avoir la dedans, car je n'avais jamais eu l'intention d'être candidat. J'étais d'ailleurs extrêmement ravi d'être réélu pour un nouveau mandat de Président de l'UEFA lors du congrès de l'UEFA à Paris en mars 2011.

Craignez-vous une suspension de la part du comité d'éthique de la Fifa? Avez-vous été contacté par la commission d'éthique de la Fifa à ce sujet?

- J'ai personnellement pris l'initiative de contacter la commission d'éthique pour lui dire que j'étais à son entière disposition et même pour exprimer mon intérêt à répondre à toutes ses questions afin d'éclaircir la situation. Je ne crains aucune suspension car je n'ai rien à me reprocher.

Est-ce qu'une procédure criminelle a été ouverte contre vous par les autorités suisses?

- Bien sûr que non. J'ai été entendu simplement en tant que personne appelée à donner des renseigne-



Photo : AFP

Michel Platini: "Je n'ai rien à me reprocher".

ments et j'ai pleinement coopéré avec la justice suisse.

Quel est votre état d'esprit aujourd'hui?

- Je suis calme et totalement serein car je n'ai pas la moindre raison d'être inquiet. J'ai aussi reçu de multiples témoignages de soutien du monde entier, de gens qui ont confiance en moi et qui espèrent que je puisse rapidement restaurer la crédibilité des instances du football.

Êtes-vous blessé par certaines spéculations? Vous attendez-vous à d'autres polémiques, voire attaques, alors que l'élection aura lieu seulement en février 2016?

- Cela fait longtemps que je savais que j'allais subir des attaques infondées et je suis conscient que cela va continuer encore jusqu'aux élections. Je suis simplement déçu de la spéculation de certains médias, en particulier d'un tabloïd français, qui parle de doute à mon sujet. Mon intégrité ne fait aucun doute. Je n'ai rien à me reprocher. C'est bien pour cela que je suis à la disposition de toutes les instances concernées pour clarifier tout ce qui est nécessaire.

Pensez-vous qu'il sera possible de res-

taurer un jour le lien de confiance entre les fans de foot et la Fifa?

- Je reste déterminé à me présenter à la présidence de la Fifa pour mettre en œuvre les ré-

formes nécessaires de gouvernance qui permettront de restaurer l'ordre et la crédibilité du football mondial. Je veux aussi tout particulièrement remettre le

football au cœur des activités de la Fifa et assurer le développement de notre beau sport sur tous les continents".

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DES HYPOTHEQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'ordonnance 5/PR du 13 février 2012, le Conservateur de la Propriété Foncière porte à la connaissance du public que des procédures d'immatriculation sont engagées suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront reçues à la Conservation de la Propriété Foncière dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis, passé ce délai, la forclusion sera encourue.

N° de la R. I.	Date de la R. I.	Parcelle	Section	Ville ou District
12 218	27 août 2015	02 et 03	YE3	Libreville
12 229	11 septembre 2015	26	OC	Port-Gentil
12 239	21 septembre 2015	70	YD2	Akanda
12 241	23 septembre 2015	112	ZN3	Libreville
12 242	23 septembre 2015	148	VB7	Libreville

P. O. Georgette MOUNANGI BADIMI